

Programme de recherche en littérature

Action concertée thématique

En résumé

| | |
|---|---|
| Année de concours : | 2021-2022 |
| Volets offerts : | Projet, projet de recherche-action, synthèse des connaissances, bourse postdoctorale, exploitation complémentaire des données |
| Date limite (avis ou lettre d'intention) : | Mercredi 10 février 2021, 16 h Mercredi 13 janvier 2021, 16 h |
| Date limite (demande) : | Mercredi 26 mai 2021, 16 h Mercredi 5 mai 2021, 16 h |
| Durée du financement : | Variable selon les volets |
| Annonce des résultats : | Semaine du 19 juillet 2021 Semaine du 12 juillet 2021 |

Proposé par :

**Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)**

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Objectifs | 3 |
| 2. Contexte..... | 3 |
| 3. Besoins de recherche..... | 4 |
| 4. Conditions du concours, de la subvention et de la bourse..... | 12 |
| 5. Volets offerts dans ce concours | 16 |
| 6. Lettre d'intention : contenu et critères d'évaluation..... | 18 |
| 7. Demande de financement : contenu et critères d'évaluation..... | 21 |
| 8. Dates importantes | 26 |
| 9. Renseignements | 27 |
| 10. Annexe 1 — Précisions sur les conditions entourant la propriété intellectuelle à l'intention des récipiendaires et des partenaires | 28 |
| 11. Annexe 2 — Dépenses admissibles dans ce concours (pour information seulement) | 30 |
| 12. Annexe 3 — Note de clarification pour la participation des personnes des milieux de pratique aux projets déposés dans le volet « projet de recherche-action » | 32 |
| 13. Annexe 4 — Grille de signification des notes et des cotes | 34 |
| 14. Annexe 5 — Liste des projets financés..... | 35 |
| 15. Annexe 6 — Appels de propositions lancés entre mars 2014 et novembre 2018..... | 41 |

1. Objectifs

Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) invitent la communauté scientifique à répondre à cet appel de propositions qui s'inscrit dans le cadre du Programme de recherche en littératie (PREL). Les projets soumis et leurs résultats devront permettre de répondre à l'objectif principal qui est de développer des connaissances afin de :

Favoriser le développement, le maintien et le rehaussement des compétences en littératie au Québec.

Ce programme de recherche mise également sur la création et la consolidation de partenariats entre les chercheuses et chercheurs et les praticiennes et praticiens. Il vise enfin à favoriser l'appropriation des résultats de recherche par les milieux utilisateurs et à en tirer des applications concrètes adaptées aux milieux scolaires ou communautaires.

2. Contexte

Lancé en 2009 dans la foulée du [Plan d'action pour l'amélioration du français](#), le Programme de recherche en littératie (PREL) contribue à développer des connaissances sur la thématique de la littératie.

Il est établi que la littératie forme le socle sur lequel reposent les apprentissages et constitue une condition du plein épanouissement des individus sur les plans personnel, professionnel et social. Comme le souligne l'OCDE, la littératie n'est plus considérée comme une faculté qui ne s'acquiert que pendant l'enfance et les premières années de scolarisation. Elle est décrite par cette organisation comme « un ensemble dynamique de connaissances, de compétences et de stratégies que les individus étoffent durant toute leur vie dans les diverses situations qui se présentent à eux, par leurs interactions avec leurs semblables et la collectivité au sens large »¹.

Depuis la création du PREL, huit appels de propositions, incluant celui-ci, ont été lancés à la communauté scientifique, permettant le financement de 82 recherches, dont 38 projets de recherche, 30 projets de recherche-action, 9 bourses et 5 synthèses des connaissances (voir la liste des projets en [annexe 5](#)).

Comme pour chaque concours, une démarche structurée de consultation menée au Ministère et dans le réseau scolaire a mis en évidence de nouveaux besoins de connaissances, exacerbés par la crise sanitaire mondiale et la fermeture des écoles québécoises au printemps 2020.

C'est dans cette perspective que le MEQ s'associe avec le FRQSC pour lancer le présent appel de propositions et invite la communauté scientifique à soumettre une lettre d'intention.

¹ OCDE (2016). *Cadre d'évaluation et d'analyse de l'enquête PISA 2015 : Compétences en sciences, en compréhension de l'écrit, en mathématiques, en matières financières et en résolution collaborative de problèmes*, édition révisée, PISA, Éditions OCDE, Paris, p. 55.

3. Besoins de recherche

3.1 Conditions éliminatoires

Les personnes qui souhaitent déposer une lettre d'intention dans le présent concours devront démontrer explicitement la façon dont leur projet répond à chacune des exigences suivantes, sans quoi leur lettre d'intention ne pourra être jugée pertinente. Dans le cadre de ce concours, les propositions devront :

- Indiquer clairement à quel besoin **(un seul parmi ceux présentés à la section suivante)** elles entendent répondre de façon prioritaire. Le potentiel du projet à répondre à ce besoin devra être solidement argumenté;
- Démontrer de façon explicite comment sera prise en considération l'analyse différenciée selon les sexes (**ADS**) des sujets à l'étude. Une démonstration claire devrait être réalisée et jointe dans la section « Autres documents » du formulaire de lettre d'intention. Si l'ADS n'est pas jugée applicable dans le cadre du projet proposé, un argumentaire devra être présenté pour le justifier dans ce même formulaire, **à défaut de quoi, la lettre d'intention ne pourra être jugée pertinente dans le cadre du présent concours.**

3.2 Besoins de recherche spécifiques

Les besoins de recherche pour ce concours sont regroupés autour de six thèmes différents, soit :

- Littératie en contexte familial
- Littératie en contexte scolaire
- Littératie en contexte numérique
- Littératie en contexte de développement professionnel
- Littératie en contexte d'absentéisme scolaire
- Littératie de la population adulte

Chacun des besoins de recherche présentés est directement lié à l'objectif principal de ce programme, soit le développement, le maintien et le rehaussement des compétences en littératie au Québec.

Littératie en contexte familial

La [Stratégie 0-8 ans — Tout pour nos enfants](#) rappelle que les parents qui présentent eux-mêmes des lacunes en matière de littératie sont confrontés à des défis accrus lorsque vient le temps de soutenir leur enfant dans son parcours scolaire. Leur faible niveau de littératie peut ainsi rendre plus difficile leur engagement parental et augmenter les risques d'abandon scolaire. Une évaluation récente du programme [Passe-Partout](#) fait ressortir l'importance de l'intervention auprès des parents d'enfants d'âge préscolaire, pour que ces derniers puissent mieux accompagner leur enfant lors de sa première transition scolaire². On sait notamment que les enfants ayant participé à des activités d'éveil à la lecture à la maison, en bibliothèque, dans un service de garde éducatif à l'enfance ou à l'école deviennent de meilleurs lecteurs et lectrices et apprécient davantage la

2 MEES (2020). [Rapport d'évaluation. Programme Passe-Partout](#). Québec, gouvernement du Québec.

lecture. Par ailleurs, certains organismes communautaires œuvrent également à développer le plaisir de lire chez les enfants de tous les âges. Cependant, nous connaissons moins l'incidence de ce type d'activités sur les parents, notamment sur ceux qui sont faiblement scolarisés, incluant les parents faiblement scolarisés issus de l'immigration. Les activités à privilégier pour obtenir des retombées bénéfiques, de même que la langue dans laquelle elles doivent être menées, sont autant de questions pour lesquelles on ne détient pas de réponses immédiates.

1. Dans quelle mesure la pratique d'activités de littératie familiale contribue-t-elle à l'engagement des parents à maintenir ou à rehausser leurs compétences en littératie dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie ?

| | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| Dimension(s) de la littératie | Oral, lecture ou écriture |
| Population ciblée | Parents peu scolarisés |
| Langue d'enseignement | Français ou anglais |
| Langue seconde | Français ou anglais |

Littératie en contexte scolaire

La compétence à communiquer oralement est au cœur des programmes ministériels actuels. Tant à l'éducation préscolaire qu'au primaire et au secondaire, le soutien ou l'enseignement de cette compétence sont parfois mal compris par le personnel enseignant. En effet, au-delà de son évaluation, les enseignantes et les enseignants se sentent parfois insuffisamment outillés pour la soutenir et l'enseigner de façon efficace³. Pourtant, cette compétence est sollicitée dans plusieurs sphères de la vie, peu importe le parcours scolaire que les élèves choisiront. À cet égard, des recherches restent à être menées en vue de développer des connaissances sur l'enseignement et l'apprentissage de l'oral au Québec.

³ Dumais, C. et Lafontaine, L. (2011). L'oral à l'école québécoise : portrait des recherches actuelles. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 33(2), 285-302.

2. Dans le cadre du programme de l'éducation préscolaire ou dans le cadre d'un programme disciplinaire au primaire ou au secondaire, quelles pratiques éducatives ou d'enseignement sont les plus susceptibles de développer la compétence à communiquer oralement?

~~Dans le cadre d'un programme de développement global à l'éducation préscolaire ou dans le cadre d'un programme disciplinaire au primaire ou au secondaire, quelles pratiques éducatives ou d'enseignement sont les plus susceptibles de développer la compétence à communiquer oralement?~~

| | |
|---|--|
| Dimension(s) de la littératie | Oral |
| Ordre(s) d'enseignement ciblé(s) | Éducation préscolaire, primaire ou secondaire (formation générale, formation professionnelle, éducation des adultes) |
| Langue d'enseignement | Français ou anglais |
| Langue seconde | Français ou anglais |

Au primaire, la lecture est encore majoritairement abordée par l'entremise du manuel scolaire. Selon le [Programme international de recherche en lecture scolaire \(PIRLS\)](#) mené avec des élèves de 10 ans, les manuels scolaires sont presque deux fois plus utilisés pour l'enseignement de la lecture au Québec, comparativement à l'ensemble du Canada⁴. Différents travaux ont pourtant montré que le recours aux textes authentiques, notamment par la mobilisation de la littérature jeunesse à des fins d'enseignement, peut être efficace au primaire⁵. Alors que cette pratique est bien documentée au primaire, tant dans son utilisation que dans ses effets positifs sur l'apprentissage, elle l'est beaucoup moins au secondaire.

3. Comment tirer profit au secondaire des textes authentiques pour l'enseignement de notions et concepts du Programme de formation de l'école québécoise, en langue d'enseignement ou dans les autres disciplines ?

| | |
|---|---|
| Dimension(s) de la littératie | Lecture |
| Ordre(s) d'enseignement ciblé(s) | Secondaire (formation générale, formation professionnelle, éducation des adultes) |
| Langue d'enseignement | Français ou anglais |
| Langue seconde | Français ou anglais |

Littératie en contexte numérique

4 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2012). [Le Programme international de recherche en lecture scolaire \(PIRLS\) 2011. Résultats obtenus par les élèves québécois de 10 ans.](#)

5 Voir, notamment, les travaux de [Lefrançois](#) (2014), de [Lépine](#) (2017), de [Montésinos-Gelet](#) (2018) et de [Morin](#) (2011).

Le [Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur](#) témoigne des préoccupations croissantes au sujet du numérique en éducation. La mesure 13 de ce plan prévoit la mise en place d'une plateforme de gestion intégrée des épreuves. Les épreuves ministérielles seront donc éventuellement administrées sur support numérique aux élèves du Québec. Les contextes d'évaluation de la lecture, de l'écriture et de la communication orale en langue d'enseignement et en langue seconde sont appelés à évoluer. On sait que les stratégies soutenant les processus de lecture, d'écriture, d'écoute et de prise de parole dans un environnement numérique sont bien souvent différentes de celles qui prévalent dans des environnements traditionnels⁶. Elles doivent donc être connues, maîtrisées et didactisées par le personnel enseignant, puis apprises par les élèves afin qu'elles et ils puissent démontrer efficacement le développement de leurs compétences en situation d'épreuve ministérielle. Des travaux de recherche sont nécessaires afin de documenter les pratiques d'enseignement susceptibles de soutenir les processus de lecture, d'écriture, d'écoute ou de prise de parole des élèves dans un environnement numérique.

4. Quelles sont les pratiques d'enseignement les plus susceptibles de soutenir les processus de lecture, d'écriture, d'écoute ou de prise de parole propres à l'environnement numérique ?

| | |
|---|---|
| Dimension(s) de la littératie | Oral, lecture ou écriture |
| Ordre(s) d'enseignement ciblé(s) | Primaire ou secondaire (formation générale, formation professionnelle, éducation des adultes) |
| Langue d'enseignement | Français ou anglais |
| Langue seconde | Français ou anglais |

Littératie en contexte de développement professionnel

La maîtrise de la langue d'enseignement par le personnel enseignant représente un enjeu d'importance et un élément clé de la réussite des élèves. Les enseignantes et les enseignants doivent posséder un ensemble de compétences langagières⁷ afin d'exercer adéquatement leur profession. Non seulement on leur demande de faire usage de la langue de façon soignée et appropriée en fonction de la situation de communication, mais ils et elles doivent servir de modèles pour leurs élèves de même qu'être aptes à lire et à produire les écrits propres à leur discipline⁸.

Avec l'adoption de la [Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires \(PL40\)](#), la formation continue deviendra obligatoire à compter de juillet 2021 (art.7). Ainsi, le personnel enseignant devra dorénavant compléter 30 heures d'activités de formation continue sur une période de deux ans. Toutefois, cette nouvelle obligation ne saurait bénéficier pleinement aux enseignantes et enseignants si l'offre de formation continue ne s'articule pas plus étroitement à leurs besoins⁹.

⁶ Voir, notamment, les travaux de [Lacelle](#) (2017).

⁷ Dans le cadre de ce concours, les compétences langagières comprennent trois composantes : la compétence discursive, la compétence textuelle et la compétence linguistique (MEES, 2002, p. 9). Repéré à <http://biblio.uqar.ca/archives/24286856.pdf>.

⁸ Voir, notamment, les travaux de [Blaser](#) (2014) et de [Ouellet](#) (2018).

⁹ Conseil supérieur de l'éducation (2014). [Le développement professionnel, un enrichissement pour toute la profession enseignante](#), Québec, Gouvernement du Québec.

Des travaux sont nécessaires pour documenter l'arrimage de la formation offerte en matière de compétences langagières aux besoins du personnel enseignant.

Les personnes souhaitant proposer un projet en lien avec ce besoin devront répondre à chacune des questions suivantes :

5. Comment l'offre de formation continue actuelle contribue-t-elle à rehausser les compétences langagières du personnel enseignant dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de sa profession ?

Quels sont les besoins du personnel enseignant, selon les secteurs d'enseignement, en ce qui a trait au perfectionnement de ces compétences langagières ?

| | |
|---|--|
| Dimension(s) de la littératie | Oral, lecture ou écriture |
| Ordre(s) d'enseignement ciblé(s) | Enseignants à l'éducation préscolaire, en enseignement primaire ou secondaire (formation générale, formation professionnelle, éducation des adultes) |
| Langue d'enseignement | Français ou anglais |
| Langue seconde | Français ou anglais |

Le [Cadre de référence de la compétence numérique](#) vise à favoriser le développement de la compétence numérique dans l'ensemble de la communauté éducative du Québec. On sait que l'amélioration de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture s'avère un objectif à prioriser en formation continue en raison du rôle fondamental joué par la maîtrise de la langue d'enseignement au regard de la persévérance et de la réussite scolaires¹⁰. À ce jour, peu de recherches ont permis de cerner les contenus et les modalités de formation continue qui favorisent l'engagement du personnel enseignant à transférer en classe les connaissances acquises en littératie avec l'utilisation du numérique.

6. Quels sont les contenus et les modalités de formation continue qui favorisent l'engagement du personnel enseignant à transférer les connaissances acquises et les habiletés déployées en littératie avec l'utilisation du numérique auprès de ses élèves ?

| | |
|---|--|
| Dimension(s) de la littératie | Oral, lecture ou écriture |
| Ordre(s) d'enseignement ciblé(s) | Éducation préscolaire, primaire ou secondaire (formation générale, formation professionnelle, éducation des adultes) |
| Langue d'enseignement | Français ou anglais |
| Langue seconde | Français ou anglais |

¹⁰ Voir la synthèse de [Richard](#) (2017).

Littératie en contexte d'absentéisme scolaire

Lors du confinement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 au printemps 2020, les enseignantes et enseignants, notamment celles et ceux offrant des services de soutien à l'apprentissage du français, ont exprimé des préoccupations quant à la capacité des élèves en situation de vulnérabilité (i.e. sans contact régulier avec des locutrices ou locuteurs francophones et sans ordinateur à la maison) à maintenir leurs acquis en littératie. Ces préoccupations étaient déjà présentes dans le contexte de voyages de longue durée que certaines ou certains élèves font dans leur pays d'origine, des vacances estivales ou encore des services de soutien à l'apprentissage du français dans des régions éloignées, avec moins de ressources humaines pour offrir de tels services de façon fréquente. Ce besoin de connaissances est d'autant plus important advenant la fermeture des écoles en raison de nouvelles crises. Des recherches apportant des réponses à ces préoccupations doivent être réalisées.

7. Quelles pratiques de plurilittératie familiale, de soutien scolaire ou de suivi à distance de la part du personnel enseignant sont les plus susceptibles de soutenir le maintien des acquis en littératie des élèves lors d'une interruption de scolarité de plus de deux semaines ?

| | |
|---|---|
| Dimension(s) de la littératie | Oral, lecture ou écriture |
| Ordre(s) d'enseignement ciblé(s) | Éducation préscolaire, primaire ou secondaire (formation générale, formation professionnelle, éducation des adultes) |
| Langue d'enseignement | Français |
| Langue seconde | Français |

Littératie et population adulte

Selon le [rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes \(PEICA\)](#), le score moyen en littératie de la population québécoise de 16 à 65 ans est inférieur à celui du Canada et de l'OCDE. Au Québec, de nombreux acteurs scolaires et communautaires collaborent de façon régulière et soutenue dans le but de mener des actions concertées dans une perspective d'apprentissage tout le long de la vie. Il serait pertinent de mieux documenter les moyens et partenariats qui peuvent être mis en place pour susciter le goût de la lecture et pour rehausser les compétences en littératie de la population adulte québécoise.

8. Dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, quels moyens et partenariats pourraient être mis en place pour susciter le plaisir de lire et le rehaussement des compétences en littératie chez la population adulte ayant de faibles compétences en littératie ?

| | |
|--------------------------------------|--|
| Dimension(s) de la littératie | Oral, lecture ou écriture |
| Population | Adultes ayant de faibles compétences en littératie |
| Langue d'enseignement | Français ou anglais |
| Langue seconde | Français ou anglais |

Exploitation complémentaire des données recueillies dans le cadre du PREL mais non encore traitées

(Les projets déposés en réponse à ce besoin devront être présentés sous le volet « Exploitation complémentaire des données »)

Parmi les financements offerts depuis les débuts du *Programme de recherche en littératie*, 73 subventions ont été attribuées pour la réalisation de projets visant le développement, le maintien et le rehaussement des compétences en littératie des Québécoises et des Québécois. En plus de générer des résultats utiles pour soutenir le MEQ, le réseau de l'éducation ainsi que ses différents partenaires, ces projets ont permis de colliger un foisonnement de données autant de nature qualitative que quantitative n'ayant pu être pleinement exploitées compte tenu des balises temporelles imposées pour la production des rapports de recherche.

Le présent besoin vise à permettre aux chercheurs principaux et chercheuses principales ayant déjà reçu un financement dans le cadre du PREL¹¹, d'exploiter la richesse des données recueillies qui n'auraient pas encore été analysées et mises à profit dans le cadre de leur financement initial.

Les personnes intéressées à déposer des propositions dans le cadre du présent besoin devront démontrer :

- de quelle façon les résultats du projet d'exploitation des données déjà recueillies contribueront à l'objectif principal du PREL ;
- de quelle façon les résultats de leur projet d'exploitation des données déjà recueillies contribueront à alimenter le besoin de connaissance initialement visé ;
- la valeur ajoutée de la proposition par rapport aux résultats déjà obtenus.

11 La réponse à ce besoin, sous le volet *Exploitation complémentaire des données*, s'adresse uniquement aux chercheurs principaux et aux chercheuses principales financé.e.s dans le cadre des quatre précédents concours du PREL (appels de propositions lancés entre mars 2014 et novembre 2018 — les liens menant vers chacun de ces documents sont présentés en [annexe](#)), excluant les projets financés sous les volets bourse doctorale et bourse postdoctorale. Les rapports de recherche liés aux projets initiaux financés devront avoir été transmis au FROSC au plus tard à la date limite de dépôt de la lettre d'intention, soit le 13 janvier 2021. Les chercheurs et chercheuses déposant des projets sous ce volet devront s'assurer de pouvoir accéder aux données visées dans le respect des balises des Comités d'éthiques de leur établissement.

Besoin 9

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| Dimension(s) de la littératie | Lecture ou écriture |
| Population | Toutes |
| Ordres d'enseignement | Tous |
| Langue d'enseignement | Français |
| Langue seconde | Français |

3.3 Autres aspects pour accroître la pertinence

Afin d'améliorer la pertinence de leur projet dans le cadre du présent concours, les personnes qui souhaitent déposer une demande sont également invitées à :

- Démontrer la valeur ajoutée de leur projet par rapport à ce qui a déjà été fait sur ce thème au Québec, notamment dans le cadre des concours antérieurs du programme (consulter l'[annexe 5](#)) ;
- Prendre en considération l'indice de milieu socioéconomique ([IMSE](#)) de l'école et les caractéristiques sociodémographiques des sujets à l'étude, lorsque cela s'applique ;
- S'adjoindre des personnes ou organismes ayant une expertise en mobilisation des connaissances, en précisant le rôle qu'ils joueront dans la réalisation du projet ou de la stratégie de mobilisation des connaissances ;
- S'associer à des membres du réseau de l'éducation et à des partenaires de la communauté dès l'étape de la rédaction de leur lettre d'intention.

Les milieux scolaires et leurs partenaires communautaires qui souhaiteraient développer un projet en adéquation avec les objectifs et besoins de connaissances du présent concours sont invités à communiquer directement avec des chercheurs ou chercheuses ou encore avec des facultés, départements ou organismes de liaison et de transfert afin de faciliter le maillage.

4. Conditions du concours, de la subvention et de la bourse

Conditions du concours :

- Cette *Action concertée* permettra d'offrir des bourses et des subventions sous les volets suivants : bourse postdoctorale, projet de recherche, projet de recherche-action, synthèse des connaissances et exploitation complémentaire des données.
- Les montants prévus par volet sont précisés au tableau « [Volets offerts dans ce concours](#) ».
- Le début de la période de subvention est établi au 1^{er} août 2021 ~~15 juillet 2021~~ et la date de fin est variable selon le volet.
- Les bourses postdoctorales devront débuter au plus tôt le 1^{er} août 2021 ~~15 juillet 2021~~ et au plus tard le 31 juillet 2022 ~~14 juillet 2022~~.
- Cette *Action concertée* s'adresse aux chercheurs ou chercheuses universitaires (incluant les chercheurs d'établissement qui répondent aux conditions d'admissibilité du statut *chercheur ou chercheuse universitaire*), aux chercheurs universitaires cliniciens ou chercheuses universitaires cliniciennes et aux chercheurs ou chercheuses de collège qui peuvent agir à titre de chercheur principal ou chercheuse principale, de cochercheur ou cochercheuse sauf pour les personnes retraitées qui ne peuvent agir qu'à titre de cochercheur ou cochercheuse (statuts 1, 2 et 3 présentés dans la section *Définitions – statuts et rôles* des [Règles générales communes](#)). Elle s'adresse également aux chercheurs et chercheuses qui souhaitent faire une demande de bourse postdoctorale.
- Le volet « Exploitation complémentaire des données », s'adresse uniquement aux chercheurs principaux et aux chercheuses principales financés dans le cadre des quatre précédents concours du PREL (appels de propositions lancés entre mars 2014 et novembre 2018¹²), excluant les projets financés sous les volets bourse doctorale et bourse postdoctorale. Les rapports de recherche liés aux projets initiaux financés devront avoir été transmis au FROSC au plus tard à la date limite de dépôt de la lettre d'intention, soit le 10 février 2021 ~~13 janvier 2021~~.
- En plus des cochercheurs et cochercheuses, les équipes peuvent s'adjoindre des collaborateurs ou collaboratrices répondant à tous les statuts relatifs aux subventions ([RGC](#), p. 5 et suivantes).
- **Dans le cadre des projets de recherche-action, il est obligatoire d'avoir au sein de l'équipe un cochercheur ou une cochercheuse répondant à la définition du statut 4 c)¹³ « Autres statuts en recherche/Personne des milieux de pratique » présentée à la page 7 des [RGC](#)¹⁴.**
- Les personnes des milieux de pratique inscrites dans la composition régulière de l'équipe (volet projet de recherche-action) qui répondent au statut 4 c) pourront bénéficier d'un

12 Voir l'[annexe 6](#).

13 Statut 4 c) Personne des milieux de pratique : Personne dont la contribution au projet ou à la programmation repose sur ses compétences et connaissances pratiques et non sur son expertise en recherche ou en recherche-crédation. La personne est employée par une organisation québécoise. Ses compétences et connaissances, autres qu'artistiques ou littéraires, peuvent être de diverses natures, notamment professionnelles, techniques ou pratiques.

14 Les personnes répondant aux définitions des statuts 4 a), b), d) et e) ne sont pas admissibles au présent concours. (RGC, Définitions – Statuts et rôles).

dégagement de leur tâche, montant à prévoir à l'intérieur de l'enveloppe disponible par projet sous ce volet¹⁵.

- Pour connaître les exigences relatives au CV à transmettre pour les cochercheurs et les cochercheuses participant aux demandes d'aide financière, veuillez consulter le [tableau de référence](#) prévu à cet effet.
- Les chercheurs ou chercheuses universitaires occupant au sein de leur université un poste ne menant pas à la permanence (chercheurs ou chercheuses sous octroi) doivent fournir une lettre de l'établissement universitaire indiquant qu'ils conserveront ce statut pour toute la durée de la subvention. Une lettre trop peu documentée pourrait entraîner la non-admissibilité de la personne sous octroi. Cette lettre doit être jointe dans la section « Autres documents » du formulaire de demande de subvention.
- Les chercheurs ou chercheuses à la retraite doivent fournir une lettre de l'établissement universitaire indiquant qu'ils possédaient, avant leur départ à la retraite, un poste régulier de professeur ou professeure, qu'ils bénéficieront pour la durée de la subvention d'un local et du soutien logistique nécessaire à la réalisation de leurs activités de recherche et qu'ils continueront, le cas échéant, à former des étudiantes et des étudiants. Une lettre trop peu documentée pourrait entraîner la non-admissibilité de la personne retraitée. Cette lettre doit être jointe dans la section « Autres documents » du formulaire de demande de subvention.
- Les chercheurs cliniciens ou chercheuses cliniciennes doivent fournir une lettre de la direction du département clinique ou du doyen ou de la doyenne de la faculté précisant combien d'heures seront dégagées des obligations cliniques des cochercheurs et cochercheuses pour réaliser leur projet de recherche (seulement pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'une bourse de carrière du FRQS). Cette lettre doit être jointe dans la section « Autres documents » du formulaire de demande de subvention.
- Les chercheurs et chercheuses de collège inscrits dans une demande de subvention à titre de chercheur principal ou chercheuse principale ou de cochercheur ou cochercheuse peuvent bénéficier d'un montant statutaire de 7 000 \$ par an et demander un dégagement de la tâche d'enseignement en vertu du programme [Dégagement d'enseignement pour la recherche au collégial](#). Les chercheurs et chercheuses de collège pressentis comme cochercheurs ou cochercheuses n'ont pas de formulaire à compléter au stade du dépôt de la demande complète. En cas d'octroi, et à la suite de l'acceptation du financement par le chercheur principal ou la chercheuse principale, le cas échéant, les formulaires concernant spécifiquement tous les cochercheurs et cochercheuses de collège (incluant le chercheur principal ou la chercheuse principale) seront rendus disponibles dans les Portfolios électroniques. Toutefois, le CCV de chacun et chacune, ainsi que le fichier joint des contributions détaillées qui l'accompagne, doivent être transmis avec le formulaire de demande complète, comme ceux de tous les autres cochercheurs et cochercheuses. Les personnes qui désirent se prévaloir de ce supplément sont invitées à lire les règles complètes de ce programme.

15 Voir l'[Annexe 3](#) pour obtenir l'ensemble des informations en lien avec la participation des personnes des milieux de pratique aux projets déposés dans le volet projet de recherche-action.

- Dans le cadre de ce concours, une seule lettre d'intention et une seule demande de subvention peuvent être déposées à titre de chercheur principal ou de chercheuse principale, tous volets confondus.
- Dans le cadre de ce concours, les cochercheurs et les cochercheuses (incluant le chercheur principal ou la chercheuse principale) peuvent participer à un maximum de quatre demandes.
- Les lettres d'intention et les demandes de financement peuvent être rédigées en français ou en anglais. Toutefois, le titre et le résumé du projet doivent être rédigés en français.
- Cette *Action concertée* répond aux règles établies par le FROSC dans les [RGC](#) et le [programme Actions concertées](#) quant à la recevabilité des demandes, aux dépenses admissibles¹⁶, au respect de la propriété intellectuelle¹⁷, aux montants alloués, aux périodes d'attribution, aux règles d'admissibilité, de même qu'à la définition des statuts en recherche. De ce fait, les règles régissant de l'admissibilité des stagiaires postdoctoraux sont les mêmes que celles du [programme régulier de Bourse postdoctorale du FROSC](#) (à l'exception des critères liés à la citoyenneté et au domicile — les candidates et candidats doivent avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent pour être admissibles au présent concours). Les personnes candidates sont donc invitées à les consulter.
- Seules les demandes d'aide financière dont le projet s'inscrit de manière prioritaire dans les domaines de recherche couverts par le FROSC sont admissibles (RGC, art.3.1). La personne responsable du programme ainsi que les membres du comité d'évaluation s'assurent, tout au long du processus (de la réception de la demande jusqu'à son évaluation scientifique), que cette condition d'admissibilité soit respectée. La décision relative à l'admissibilité du dossier est transmise par courriel au chercheur principal ou à la chercheuse principale.
- Toutes les informations relatives à la préparation et au dépôt des lettres d'intention et des demandes de financement sont inscrites dans le document du [programme Actions concertées](#).

Conditions de la subvention et de la bourse :

- La subvention doit être utilisée pour le financement des dépenses courantes reliées directement à la réalisation de la recherche.
- Cet appel de propositions s'inscrivant dans le cadre du [programme Actions concertées](#), le chercheur principal ou la chercheuse principale, les personnes titulaires de bourse qui recevra un financement **doivent** participer aux **rencontres de suivi** annuelles prévues dans le programme. À ces rencontres sont conviés les membres de l'équipe ou des équipes financées, les personnes titulaires d'une bourse, le ou les partenaires de l'*Action concertée* et un ou plusieurs membres du FROSC. Organisées et animées par le FROSC, ces rencontres permettent de comprendre les projets en cours, de suivre leur évolution et d'envisager au fur et à mesure les retombées possibles des résultats. Le refus d'y participer pourrait entraîner une suspension des versements de la subvention ou de la bourse. Les frais de déplacement inhérents à ces activités doivent être prévus dans le budget de la subvention

¹⁶ Voir aussi l'[annexe 2](#).

¹⁷ Voir l'[annexe 1](#).

ou dans la bourse. À moins qu'elles ne se tiennent par visioconférence, ces rencontres se tiennent à Québec et parfois à Montréal.

- Les personnes titulaires d'une bourse ou d'une subvention à la suite de ce concours devront indiquer, dans tout rapport, article ou communication que la recherche a été subventionnée par le Fonds de recherche du Québec — Société et culture, en collaboration avec le **ministère de l'Éducation** dans le cadre du [programme *Actions concertées*](#). Un rappel sera fait par le FROSC aux personnes titulaires d'un octroi afin que cette condition soit remplie, y compris lors des présentations faites au moment des rencontres de suivi et de transfert des connaissances du FROSC.
- À l'instar de tous les programmes du Fonds Société et culture, les récipiendaires des bourses et des subventions offertes dans le cadre du programme *Actions concertées* doivent s'engager à respecter la [Politique sur la conduite responsable en recherche](#) et la [Politique sur la diffusion en libre accès](#) des Fonds de recherche du Québec.
- Un rapport d'activité présentant l'état d'avancement des travaux de l'ensemble des personnes titulaires de bourse est attendu annuellement, et ce, pendant toute la durée de la bourse.
- Le [Rapport de recherche du programme *Actions concertées*](#), présentant les résultats du projet, doit être déposé au plus tard trois mois après la fin de la période de subvention ou de bourse postdoctorale. **Les deux premières sections de ce rapport doivent être rédigées en français.** Pour les subventions, une portion représentant 25 % de la dernière année de la subvention sera retenue jusqu'à l'approbation de ce rapport par le FROSC. Le « rapport administratif » devra également être complété, mais dans un second temps, soit 6 à 9 mois après le dépôt du dernier rapport financier annuel, afin de permettre au Fonds et à ses partenaires de documenter l'impact des subventions et des bourses offertes.
- Les personnes titulaires d'une bourse ou d'une subvention doivent démontrer une préoccupation de vulgarisation de leurs résultats de recherche afin d'en maximiser les retombées auprès des publics les plus susceptibles d'en bénéficier. Le FROSC a développé le [Guide 1 : 4 : 20](#)¹⁸, que les personnes titulaires d'une subvention ou d'une bourse postdoctorale devront utiliser pour la présentation de leur rapport de recherche. Puisque l'ajout d'annexes est prévu, toutes les informations complémentaires font également partie du rapport.
- Après le dépôt du rapport de recherche, le FROSC organise une rencontre de transfert des connaissances visant à faire connaître les résultats à un public plus large de personnes utilisatrices potentielles. Elles se tiennent à Québec. Les chercheurs principaux ou chercheuses principales des projets financés et les titulaires de bourses sont tenus d'y participer. Les frais de déplacement inhérents à cette activité doivent être prévus dans le budget de la subvention ou à même la bourse.

18 [Guide pour la rédaction du rapport scientifique conçu à l'intention des décideurs, gestionnaires et intervenants \(1 : 4 : 20\)](#).

5. Volets offerts dans ce concours

| Type de financement | Volet | Durée | Montant maximum ** | Subvention additionnelle* |
|--|---|---------|--------------------|--|
| Fonctionnement pour la réalisation de la recherche | Projet de recherche | 2-3 ans | 150 000 \$ | |
| | Projet de recherche-action | 2-3 ans | 175 000 \$ *** | |
| | Synthèse des connaissances | 1 an | 50 000 \$ | |
| | Exploitation complémentaire des données | 1 an | 50 000 \$ **** | |
| Soutien à la relève | Bourse postdoctorale | 3 ans | 50 000 \$ / année | Max. 10 000 \$/année si le stage se déroule à plus de 250 kilomètres des frontières du Québec* |

* Si le milieu d'accueil du stage postdoctoral se situe à plus de 250 kilomètres des frontières du Québec, un supplément annuel de 10 000 \$ sera accordé, pour un montant total de 60 000 \$. En cas de cosupervision avec un établissement québécois, le montant de ce supplément sera ajusté au prorata du nombre de mois passés à l'extérieur du Québec. Ce supplément annuel n'est pas offert à la 3^e année de la bourse. Voir les règles du [programme régulier de bourse postdoctorale](#) pour plus de détails.

** Ce montant inclut les frais pour la participation à des activités de partenariat, de mobilisation, de transfert des connaissances et de diffusion de la recherche, y compris les rencontres de suivi et de transfert des connaissances organisées par le FRQSC.

*** Une partie du montant est prévue pour faciliter le dégageant des personnes des milieux de pratique (statut 4 c) des RGC) qui agissent à titre de chercheurs » ou de chercheuses dans l'équipe (voir annexe 3).

Pour les volets Projet de recherche, Projet de recherche-action et exploitation complémentaire des données, les frais indirects de recherche (FIR) représentant 27 % du montant de la subvention, s'ajoutent aux montants présentés dans ce tableau. Cette somme est versée à l'établissement gestionnaire de la subvention.

**** Un maximum de deux subventions sera accordé dans ce volet.

Définition des volets

Bourse postdoctorale

L'objectif du volet « bourse postdoctorale » est de contribuer à soutenir la relève intéressée à participer à l'avancement des connaissances en lien avec la thématique de l'appel de propositions. Notez que les règles de gestion et d'utilisation des bourses postdoctorales du programme *Actions concertées* sont les mêmes que celles du [programme régulier de bourses postdoctorales du FRQSC](#).

Projet de recherche

L'objectif de ce volet est de soutenir des projets, menés individuellement ou par un ensemble de chercheurs et de chercheuses, visant à répondre aux besoins et priorités énoncés dans l'appel de propositions. Les projets financés dans ce volet doivent démontrer leur potentiel à conduire à une percée sur le plan du développement des connaissances, notamment par l'exploration de

nouvelles approches, perspectives ou hypothèses. Les propositions doivent également faire preuve d'une grande préoccupation pour l'innovation et le transfert des connaissances afin d'éclairer la décision et l'intervention.

Projet de recherche-action

Un projet de recherche-action est fondé sur le besoin de comprendre, d'expliquer et de transformer la pratique d'un milieu donné. La recherche-action vise à accompagner le milieu concerné dans l'identification et la problématisation de ses difficultés, dans l'établissement d'un bilan critique de ses problèmes et dans l'élaboration, la mise en œuvre ou l'amélioration des outils pour résoudre les problèmes visés.

La transformation est au cœur des projets en recherche-action. Le processus menant à cette transformation de même que la transformation elle-même doivent générer des connaissances nouvelles. Les projets soumis dans ce volet doivent donc faire valoir leur pertinence à la fois pour l'avancement des connaissances et pour le développement, l'expérimentation et la transformation des pratiques.

Les projets de recherche-action sont caractérisés par la participation de l'ensemble des acteurs impliqués, qu'ils soient du milieu universitaire ou du milieu de la pratique. Ils engagent ainsi les chercheurs et chercheuses et le milieu de pratique participant à l'expérimentation, et ce, tant dans le processus de construction de la recherche que dans son opérationnalisation ou dans les étapes ou les modalités d'intervention qui en découlent.

Pour refléter les spécificités de ce type de recherche, les chercheurs et les chercheuses de l'équipe doivent s'adjoindre au moins une personne représentant le milieu. Il s'agit d'une **condition d'admissibilité** pour bénéficier d'une subvention dans ce volet.

Synthèse des connaissances

La synthèse des connaissances vise à inventorier et à offrir une analyse critique des connaissances scientifiques pour les besoins de recherche identifiés dans l'appel de propositions. De plus, lorsque des données issues de milieux de pratique existent, la synthèse financée peut aussi inclure une recension de pratiques accompagnée d'analyses comparées. La synthèse permet donc de faire le point sur l'état des connaissances disponibles, mais offre également un cadre d'analyse critique, de manière à dégager des pistes de réflexion et d'action utiles tant pour la recherche que pour la prise de décision et les personnes impliquées dans le milieu.

Exploitation complémentaire des données

L'objectif de ce volet est de valoriser les données recueillies dans le cadre d'une précédente subvention mais qui n'ont pas pu être analysées ou pleinement exploitées. Les analyses proposées doivent être complémentaires au besoin auquel le projet initial entendait répondre.

6. Lettre d'intention : contenu et critères d'évaluation

Les personnes intéressées par la possibilité de financement offerte dans le présent concours doivent obligatoirement remplir le formulaire de lettre d'intention dans le Portfolio électronique du chercheur principal ou de la chercheuse principale, disponible dans [FRQnet](#). À cette étape, seuls le curriculum vitæ ([CV commun canadien](#)) et le fichier joint des [contributions détaillées](#) du chercheur principal ou de la chercheuse principale sont exigés. Ce fichier joint doit être complété à partir du gabarit disponible dans la boîte à outils des règles du [programme Actions concertées](#).

L'approbation institutionnelle n'est pas obligatoire à l'étape de la lettre d'intention.

Pour connaître la nature du comité de pertinence, veuillez consulter les règles du [programme Actions concertées](#).

La lettre d'intention est une étape éliminatoire et elle est assortie d'un seuil global de passage de 70 %. Pour de plus amples informations à propos de la préparation de la lettre d'intention et quant à l'évaluation de pertinence, les personnes intéressées sont invitées à consulter les règles du [programme Actions concertées](#). Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

| Bourse postdoctorale en recherche | | |
|---|---|--|
| Critères | Indicateurs | Pondération |
| Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins énoncés dans l'appel de propositions | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel de propositions • Réponse du projet aux besoins inscrits dans le présent appel de propositions • Effort d'appropriation des besoins énoncés dans l'appel de propositions | <p>60 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p> |
| Retombées anticipées | <ul style="list-style-type: none"> • Applicabilité des résultats attendus • Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics | 30 points |
| Mobilisation des connaissances et liens partenariaux | <ul style="list-style-type: none"> • Ampleur et qualité de la stratégie de mobilisation des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> • Qualité des liens avec les partenaires du milieu | 10 points |

| Projet de recherche | | |
|---|--|--|
| Critères | Indicateurs | Pondération |
| Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins énoncés dans l'appel de propositions | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel de propositions • Réponse du projet aux besoins inscrits dans l'appel de propositions • Effort d'appropriation des besoins énoncés dans l'appel de propositions | <p>60 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p> |
| Retombées anticipées | <ul style="list-style-type: none"> • Applicabilité des résultats attendus • Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics | 30 points |
| Mobilisation des connaissances et liens partenariaux | <ul style="list-style-type: none"> • Ampleur et qualité de la stratégie de mobilisation des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> • Implication et degré de collaboration des partenaires du milieu et des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> | 10 points |

| Projet de recherche-action | | |
|---|--|--|
| Critères | Indicateurs | Pondération |
| Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins énoncés dans l'appel de propositions | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel de propositions • Réponse du projet aux besoins inscrits dans l'appel de proposition • Effort d'appropriation des besoins énoncés dans l'appel de propositions | <p>45 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p> |
| Retombées anticipées | <ul style="list-style-type: none"> • Impact du projet pour le développement ou l'amélioration des pratiques • Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics | 30 points |
| Mobilisation des connaissances et liens partenariaux | <ul style="list-style-type: none"> • Ampleur et qualité de la stratégie de mobilisation des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> • Implication et degré de collaboration des partenaires du milieu et des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> | 25 points |

| Synthèse des connaissances | | |
|---|--|--|
| Critères | Indicateurs | Pondération |
| Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins énoncés dans l'appel de propositions | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel de propositions • Réponse du projet aux besoins inscrits dans l'appel de proposition • Effort d'appropriation des besoins énoncés dans l'appel de propositions | <p>60 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p> |
| Retombées anticipées | <ul style="list-style-type: none"> • Applicabilité des résultats attendus • Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics | 25 points |
| Mobilisation des connaissances | <ul style="list-style-type: none"> • Ampleur et qualité du plan de mobilisation des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> | 15 points |

| Exploitation complémentaire des données | | |
|---|--|--|
| <u>Besoin 9 seulement</u> | | |
| Critères | Indicateurs | Pondération |
| Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins énoncés dans l'appel de propositions | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport à l'objectif général du PREL • Complémentarité entre le projet proposé et le besoin auquel le projet initial entendait répondre | <p>45 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p> |
| Retombées anticipées | <ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée de la proposition par rapport aux résultats déjà obtenus dans le cadre du projet initial • Applicabilité des résultats attendus • Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics | 35 points |
| Mobilisation des connaissances | <ul style="list-style-type: none"> • Ampleur et qualité du plan de mobilisation des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> | 20 points |

Les recommandations du comité de pertinence seront transmises au comité d'évaluation scientifique. Les personnes qui déposent une demande de financement devront donc tenir compte des suggestions et des commentaires proposés à cette étape. Sinon, elles devront justifier dans la demande leur choix de ne pas le faire.

7. Demande de financement : contenu et critères d'évaluation

Les personnes dont la candidature est retenue à l'étape d'évaluation de pertinence sont invitées à déposer une demande de financement complète. Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire dans le Portfolio électronique du chercheur principal ou de la chercheuse principale, disponible dans [FRQnet](#).

Chaque cochercheur et cochercheuse de l'équipe portant le statut 1, 2 ou 3 des [RGC](#) devra avoir joint et mis à jour son CV commun canadien et son fichier .PDF des contributions détaillées via son propre Portfolio électronique. Les cochercheurs et cochercheuses portant le statut 4 c) (présentés dans la section *Définitions – statuts et rôles* des [RGC](#)) doivent transmettre au chercheur principal ou à la chercheuse principale un CV abrégé de 2 pages qui devra être joint par ce dernier dans la section « Autres documents » du formulaire de demande. Tous les cochercheurs et cochercheuses devront donner leur consentement pour leur participation au projet à partir de la section « En tant que cochercheur » de leur Portfolio électronique. Sans le consentement de tous les cochercheurs et cochercheuses, le formulaire de demande ne pourra pas être transmis. Les documents [Préparer un CV pour les Fonds](#) et [fichier joint des contributions détaillées](#) sont disponibles dans la boîte à outils du [programme Actions concertées](#) et peuvent être consultés au besoin.

L'approbation institutionnelle est obligatoire à l'étape de la demande de financement.

Pour connaître la nature du comité d'évaluation scientifique, veuillez consulter les règles du [programme Actions concertées](#).

L'évaluation des demandes est assortie d'un seuil global de passage de 70 %. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

| Bourse postdoctorale en recherche | | |
|--|--|---|
| Critères | Indicateurs | Pondération |
| Projet | <ul style="list-style-type: none"> • Originalité, valeur ajoutée par rapport aux travaux de doctorat et contribution à l'avancement des connaissances • Clarté de la problématique, de l'approche théorique et des objectifs • Rigueur et adéquation de l'approche méthodologique au projet • Réalisme du calendrier de réalisation | <p>45 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %</p> |
| Milieu d'accueil¹⁹ | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et pertinence du milieu choisi en lien avec le projet (incluant la ou les lettres des personnes assurant la (co)supervision) • Qualité du plan d'intégration au milieu d'accueil (activités de recherche, d'enseignement et de diffusion prévues, développement du réseau d'interlocuteurs au-delà du superviseur ou de la superviseure, proximité avec d'autres lieux de recherche potentiels, accès à des ressources documentaires, matérielles, financières ou autres, etc.) | <p>10 points</p> |
| Compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité du dossier académique et reconnaissances (formation ; résultats universitaires ; bourses, distinctions et prix reçus ; lettres de recommandation des personnes répondantes) • Qualité des réalisations scientifiques (communications, publications, activités de diffusion et de vulgarisation, etc.) • Pertinence des expériences (académiques et/ou non académiques et/ou professionnelles) en lien avec le projet | <p>30 points</p> |
| Retombées anticipées et stratégie de mobilisation des connaissances | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence • Démonstration du potentiel et de la portée des résultats attendus pour la prise de décision et l'intervention • Stratégie de mobilisation des connaissances (moyens proposés, publics ciblés — académiques, utilisateurs) • Liens avec les partenaires du milieu, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> | <p>15 points</p> |

19. Les lettres d'acceptation et de recommandation viennent en appui à la demande, mais ne doivent en aucun cas servir à combler des lacunes dans la démonstration qui doit être faite par la personne candidate pour les critères « Milieu d'accueil » et « Compétences ».

| Projet de recherche | | |
|--|--|--|
| Critères | Indicateurs | Pondération |
| Projet | <ul style="list-style-type: none"> • Originalité et contribution à l'avancement des connaissances • Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs poursuivis • Pertinence, rigueur et justification de l'approche méthodologique • Réalisme des prévisions budgétaires et du calendrier • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence | 50 points Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 % |
| Compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des expériences et des réalisations de l'équipe (activités de transfert, communications, colloques, encadrement d'étudiants, publications, subventions, etc.) • Démonstration de l'arrimage entre l'expertise présente au sein de l'équipe et le projet | 20 points |
| Retombées anticipées et stratégie de mobilisation des connaissances | <ul style="list-style-type: none"> • Importance des résultats attendus pour l'orientation et l'application des programmes et des politiques dans le domaine ciblé par l'appel de propositions • Stratégie de mobilisation des connaissances (moyens proposés, publics ciblés — académiques, utilisateurs, etc.) • Liens avec les partenaires du milieu, incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i> | 20 points |
| Formation | <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des activités proposées dans le projet pour former la relève étudiante à la recherche, et variété des tâches et des responsabilités prévues | 10 points |

Projet de recherche-action

| Critères | Indicateurs | Pondération |
|--|---|---|
| Projet | <ul style="list-style-type: none"> • Contribution au développement, à l'expérimentation et à l'amélioration des pratiques • Originalité et contribution à l'avancement des connaissances • Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs poursuivis • Pertinence, rigueur et justification de l'approche méthodologique, réalisme des prévisions budgétaires et du calendrier • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence | 40 points Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 % |
| Compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des expériences et des réalisations de l'équipe (activités de transfert, communications, colloques, encadrement d'étudiants, outils d'intervention, publications, subventions, etc.) • Démonstration de l'arrimage entre l'expertise présente au sein de l'équipe et le projet | 20 points |
| Collaboration et retombées anticipées dans le milieu ciblé | <ul style="list-style-type: none"> • Bénéfices attendus de la recherche-action, par les chercheurs et les partenaires du milieu ciblé, sur le plan pratique • Qualité de la collaboration établie entre l'équipe et le milieu | 20 points |
| Retombées anticipées et stratégie de mobilisation des connaissances | <ul style="list-style-type: none"> • Importance et portée des résultats attendus au-delà du milieu ciblé • Stratégie de mobilisation des connaissances (moyens proposés, publics ciblés — académiques, utilisateurs — incluant les partenaires de l'<i>Action concertée</i>, etc.) | 10 points |
| Contribution à la formation | <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des activités proposées dans le projet pour former la relève étudiante à la recherche, et variété des tâches et responsabilités prévues | 10 points |

Synthèse des connaissances

| Critères | Indicateurs | Pondération |
|--|---|--|
| Projet | <ul style="list-style-type: none"> • Originalité et contribution à l'avancement des connaissances • Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs poursuivis • Pertinence, rigueur et justification de l'approche méthodologique • Réalisme des prévisions budgétaires et du calendrier • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence | 50 points Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 % |
| Compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des expériences et des réalisations de l'équipe (activités de transfert, communications, colloques, encadrement d'étudiants, publications, subventions, etc.) • Démonstration de l'arrimage entre l'expertise présente au sein de l'équipe et le projet | 20 points |
| Retombées anticipées et stratégie de mobilisation des connaissances | <ul style="list-style-type: none"> • Importance des résultats attendus pour l'orientation et l'application des programmes et des politiques dans le domaine ciblé par l'appel de propositions • Stratégie de mobilisation des connaissances (moyens proposés, publics ciblés — académiques, utilisateurs, etc.) | 20 points |
| Formation | <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des activités proposées dans le projet pour former la relève étudiante à la recherche, et variété des tâches et des responsabilités prévues | 10 points |

| Exploitation complémentaire des données | | |
|--|---|--|
| <u>Besoin 9 seulement</u> | | |
| Critères | Indicateurs | Pondération |
| Projet | <ul style="list-style-type: none"> • Originalité et contribution à l'avancement des connaissances • Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs poursuivis • Pertinence, rigueur et justification de l'approche méthodologique • Réalisme des prévisions budgétaires et du calendrier • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence | 40 points Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 % |
| Compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des expériences et des réalisations de l'équipe (activités de transfert, communications, colloques, encadrement d'étudiants, publications, subventions, etc.) • Démonstration de l'arrimage entre l'expertise présente au sein de l'équipe et le projet | 30 points |
| Retombées anticipées et stratégie de mobilisation des connaissances | <ul style="list-style-type: none"> • Importance des résultats attendus pour l'orientation et l'application des programmes et des politiques dans le domaine ciblé par l'appel de propositions • Stratégie de mobilisation des connaissances (moyens proposés, publics ciblés — académiques, utilisateurs, etc.) | 20 points |
| Formation | <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des activités proposées dans le projet pour former la relève étudiante à la recherche, et variété des tâches et des responsabilités prévues | 10 points |

8. Dates importantes

Le formulaire de **lettre d'intention**, rempli en ligne sur le Portfolio électronique disponible dans [FRQnet](#), doit être transmis²⁰ au plus tard le **mercredi 10 février 2021 à 16 heures**, ~~mercredi 13 janvier 2021 à 16 heures~~ de même que les documents à joindre. Les lettres d'appui des partenaires doivent être numérisées et insérées dans la section « Autres documents » du formulaire électronique.

L'annonce des résultats de l'évaluation de pertinence est prévue dans la semaine du 26 mars 2021 ~~22 février 2021~~ et se fera par courriel.

Le formulaire pour la **demande de financement**, rempli en ligne sur le Portfolio électronique, disponible dans [FRQnet](#), doit être transmis au plus tard le **mercredi 26 mai 2021 à 16 heures**, ~~mercredi 5 mai 2021 à 16 heures~~ de même que les documents à joindre. Les lettres d'appui des partenaires doivent être numérisées et insérées dans la section « Autres documents » du formulaire électronique.

20. Ne pas oublier de transmettre la lettre d'intention (ou la demande de subvention) une fois complétée. Il est possible de vérifier en tout temps que le formulaire est bien transmis au Fonds dans le Portfolio électronique à la section « Mes formulaires ». La mention « Transmis au Fonds » doit y apparaître, et ce, au plus tard à la date et à l'heure de clôture du concours (pour l'étape de la demande de subvention, cette mention n'apparaîtra que lorsque l'établissement en aura fait l'approbation). Ceci atteste de la réception de la lettre d'intention ou de la demande au Fonds.

Bourse postdoctorale seulement : La ou les lettres des personnes qui assurent la supervision ou la cosupervision ainsi que les lettres des personnes répondantes doivent être rédigées en français ou en anglais, remplies et transmises **au plus tard à la date et à l'heure de clôture du concours**. L'absence d'une des lettres exigées rend le dossier non admissible par le Fonds. Seules les lettres soumises à partir du formulaire du FROSC dans le [Portail FROnet](#) sont recevables. Il est de la **responsabilité du candidat ou de la candidate** de fournir aux personnes concernées les instructions nécessaires à la création d'un compte et à la rédaction de la lettre, et de veiller à ce que tout soit transmis dans les délais prescrits.

L'ensemble des documents requis dans le cadre de ce concours devront être déposés selon les modalités mentionnées ci-dessus, et ce, au plus tard à l'heure de clôture du concours. Aucun rappel ne sera fait et aucun document ne pourra être ajouté après la date et l'heure de clôture du concours. Un dossier ne présentant pas tous les documents requis à l'intérieur des délais prescrits est déclaré non admissible.

Tel que stipulé au point 3.3 des [Règles générales communes](#) des Fonds de recherche du Québec : « La personne qui présente une demande assume l'entière responsabilité de son dossier. Celui-ci doit être complet et répondre à chacune des exigences du programme. »

De plus, aucun document transmis après la date limite ni aucun document joint au dossier de la demande et qui n'est pas permis par les règles du programme ne sont soumis au comité d'évaluation.

L'approbation de l'établissement gestionnaire est obligatoire à l'étape de la demande complète (pour les subventions seulement). Il est de la responsabilité du chercheur principal ou de la chercheuse principale de s'assurer que sa demande soit d'abord approuvée par son établissement qui doit la transmettre au Fonds avant la date et l'heure de clôture du concours.

L'annonce officielle des résultats est prévue dans la semaine du **19 juillet 2021** ~~12 juillet 2021~~.
Le début des projets est prévu pour le **1^{er} août 2021** ~~15 juillet 2021~~.

9. Renseignements

Pour obtenir plus d'informations sur ce concours

Marc Bélanger
Responsable de programmes
Fonds de recherche du Québec — Société et culture
Téléphone : (418) 643-7582, poste 3192
Courriel : actions-concertees.sc@frq.gouv.qc.ca ou marc.belanger@frq.gouv.qc.ca

Pour toute question ou tout problème d'ordre technique

Élizabeth Pelletier
Technicienne en administration
Fonds de recherche du Québec — Société et culture
Téléphone : (418) 643-7582, poste 3182
Courriel : elizabeth.pelletier@frq.gouv.qc.ca

10. Annexe 1 — Précisions sur les conditions entourant la propriété intellectuelle à l'intention des récipiendaires et des partenaires

Reconnaissance des droits de propriété intellectuelle

Le partenaire et le Fonds reconnaissent la propriété intellectuelle des titulaires d'octrois sur les données brutes originales, les travaux de recherche intérimaires et les résultats de recherche découlant des travaux financés dans le cadre de l'Action concertée.

Droits du partenaire et du Fonds concernant les données brutes originales, les travaux de recherche intérimaires et leur diffusion

Toute demande relative à l'utilisation des données brutes originales et des travaux de recherche intérimaires à des fins de reproduction, de traduction, de communication au public par quelque moyen que ce soit, doit être formulée directement aux titulaires des octrois, seuls propriétaires de ces données et de ces travaux et seules personnes autorisées à fournir de telles informations, dans le respect des règles* balisant l'utilisation et la diffusion de renseignements personnels colligés dans le cadre d'une recherche.

*IRSC, CRSNG, CRSH, Énoncé de politique des trois Conseils : [Éthique de la recherche avec des êtres humains](#), 1998 (avec les modifications de 2005 et, en 2011), Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche, [Politique sur la conduite responsable en recherche](#), sept. 2015.

Droits du partenaire et du Fonds concernant le rapport de recherche final et sur la partie du rapport administratif final qui comprend un résumé des résultats scientifiques

Les partenaires et le Fonds peuvent utiliser (à des fins de reproduction, de traduction, de communication au public par quelque moyen que ce soit, de représentation ou d'exécution en public, de réalisation de travaux de recherche ultérieurs, etc.) le rapport de recherche final et la partie du rapport administratif final qui comprend un résumé des résultats scientifiques. Le FRQSC s'assure auprès des titulaires d'octroi, qu'ils détiennent tous les droits permettant cette utilisation par les Parties. Pour ce faire, la mention suivante est précisée dans l'appel de propositions et au moment de l'octroi :

« En acceptant l'octroi, le ou la titulaire accorde une licence non exclusive et non transférable au partenaire de l'Action concertée et aux FRQSC et FRQS sur le rapport de recherche final et sur la partie du rapport administratif final qui comprend un résumé des résultats scientifiques. Cette licence permet de les reproduire, de les traduire, de les communiquer au public par quelque moyen que ce soit, de les représenter ou d'exécuter en public et de réaliser des travaux de recherche ultérieurs à partir des résultats qu'ils contiennent. Cette licence est accordée sans limite territoriale et sans limite de temps ».

Le FRQSC s'engage à obtenir du titulaire d'octroi un engagement par voie électronique de son acceptation des termes et des conditions rattachées à l'octroi.

Délai de divulgation

Tel que mentionné dans les règles du Programme *Actions concertées* ainsi que dans les appels de propositions, dans le cas où le Fonds ou leur partenaire requièrent un délai de divulgation du

rapport de recherche final ou des rapports de recherche intérimaires par le ou la titulaire d'octroi, les Parties et les autres Partenaires, le cas échéant, s'entendent avec le ou la titulaire de l'octroi quant au délai à respecter avant de divulguer ces documents. Normalement, le délai ne devrait pas excéder un mois suite à la validation administrative par le FRQSC et la transmission du document aux partenaires. Toutefois, ce délai peut exceptionnellement être plus long lorsqu'un événement majeur est prévisible (par exemple, la tenue d'une commission parlementaire). Dans ces cas, le délai sera discuté par les Parties et le ou la titulaire d'octroi lors d'une rencontre de suivi.

Citations appropriées

Le partenaire et le Fonds s'engagent à respecter les règles de citations habituelles en milieu universitaire en toute circonstance, notamment dans le cas de travaux ultérieurs qui s'appuieraient sur les résultats de recherche.

11. Annexe 2 — Dépenses admissibles dans ce concours (pour information seulement)

| TYPE DE SECTION | CATÉGORIE | PROJET | PROJET DE RECHERCHE-ACTION | SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES | EXPLOITATION COMPLÉMENTAIRE DES DONNÉES | CHERCHEUR DE COLLÈGE* |
|---|--|--------|----------------------------|----------------------------|---|-----------------------|
| Soutien aux étudiants — rémunération | Étudiants et étudiantes du collégial — rémunération (incluant les avantages sociaux) | | | | | |
| | Étudiants et étudiantes de 1 ^{er} cycle — rémunération (incluant les avantages sociaux) | | | | | |
| | Étudiants et étudiantes de 2 ^e cycle — rémunération (incluant les avantages sociaux) | | | | | |
| | Étudiants et étudiantes de 3 ^e cycle — rémunération (incluant les avantages sociaux) | | | | | |
| | Stagiaires postdoctoraux — rémunération (incluant les avantages sociaux) | | | | | |
| Soutien aux étudiants — bourses et compléments de bourses | Étudiants et étudiantes du collégial — bourses | | | | | |
| | Étudiants et étudiantes de 1 ^{er} cycle — bourses | | | | | |
| | Étudiants et étudiantes de 2 ^e cycle — bourses | | | | | |
| | Étudiants et étudiantes de 3 ^e cycle — bourses | | | | | |
| | Stagiaires postdoctoraux — bourses | | | | | |
| Soutien au personnel hautement qualifié | Techniciens et techniciennes de recherche — rémunération (incluant les avantages sociaux) | | | | | |
| | Professionnels et professionnelles de recherche — rémunération (incluant les avantages sociaux) | | | | | |
| Soutien au personnel administratif | Personnel administratif — rémunération (incluant les avantages sociaux) | | | | | |
| Soutien aux chercheurs et aux partenaires | Chercheurs et chercheuses de collège — Dégagement | | | | | |
| | Chercheurs et chercheuses universitaires — Dégagement | | | | | |
| | Partenaires — Dégagement | | | | | |
| Honoraires et dédommagement | Conférenciers et conférencières invités | | | | | |
| | Chercheurs et chercheuses invités | | | | | |
| | Services ou expertises scientifiques ou non scientifiques | | | | | |
| | Artistes professionnels | | | | | |
| | Participants et participantes de l'étude | | | | | |
| Frais de déplacement et de séjour | Déplacements liés à la recherche | | | | | |
| | Congrès (séminaires, symposiums, conférences) | | | | | |

| TYPE DE SECTION | CATÉGORIE | PROJET | PROJET DE RECHERCHE-ACTION | SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES | EXPLOITATION COMPLÉMENTAIRE DES DONNÉES | CHERCHEUR DE COLLÈGE* |
|---|--|--------|----------------------------|----------------------------|---|-----------------------|
| Matériel, équipements et ressources | Matériel et fournitures de recherche | | | | | |
| | Sécurité et élimination sûre des déchets | | | | | |
| | Équipements (achat, location, coûts d'exploitation, entretien, installation, réparation) | | | | | |
| | Ressources liées aux activités cliniques | | | | | |
| | Animaux de laboratoire | | | | | |
| | Transport de matériel et d'équipement | | | | | |
| | Achat et accès à des banques de données | | | | | |
| | Fournitures informatiques | | | | | |
| Frais de télécommunication | Télécommunications | | | | | |
| Frais de diffusion et de transfert de connaissances | Reprographie et traduction | | | | | |
| | Publications démontrant la contribution de la production à l'avancement des connaissances, destinées à la communauté de la recherche | | | | | |
| | Plateformes numériques : sites Web et médias sociaux | | | | | |
| | Organisation d'événements ou d'activités | | | | | |

■ Dépenses non admissibles

* Ces fonds sont conditionnels à la disponibilité des crédits au moment de l'octroi des subventions

12. Annexe 3 — Note de clarification pour la participation des personnes des milieux de pratique aux projets déposés dans le volet « projet de recherche-action »

Rôle et implication sur le type de dépenses admissibles

Les personnes des milieux de pratique, dans le cadre duquel se déroule le projet de recherche-action, sont impliquées dans la démarche à différents degrés. C'est la nature de leur implication qui détermine si elles peuvent faire partie des « Cochercheurs ou cochercheuses » ou apparaître dans la section « Collaborateurs ou collaboratrices ». Chacun des rôles est assorti de règles distinctes quant aux dépenses admissibles et aux exigences relatives à la présentation de l'équipe dans la demande de subvention.

Cochercheurs ou cochercheuses

La personne des milieux de pratique inscrite dans la section « Cochercheurs ou cochercheuses » du formulaire électronique a une contribution significative aux différentes étapes du projet, tant dans l'identification des besoins de connaissances, que dans la conceptualisation et la réalisation du projet. Sa contribution est justifiée par sa connaissance des milieux de pratique et des savoirs qui en découlent.

La personne des milieux de pratique qui répond à la définition du statut 4 c), tel que précisée dans les Règles générales communes²¹, doit fournir un CV abrégé d'un maximum de 2 pages (format lettre) qui résume, en lien avec le projet et dans cet ordre : 1) la formation académique et les emplois ; 2) l'expérience professionnelle et le leadership et 3) les expertises et les contributions pertinentes pour la réalisation de la proposition transmise aux FRQ. Ce CV abrégé doit être joint dans le formulaire de demande du chercheur principal ou de la chercheuse principale et il sera considéré pour l'évaluation du critère portant sur la composition de l'équipe.

Le chercheur ou chercheuse principale peut prévoir un montant dans son budget pour permettre de dégager la personne des milieux de pratique d'une partie de ses tâches régulières afin qu'elle puisse consacrer du temps à la recherche. Les sommes demandées devront être inscrites dans le type de section intitulé « Soutien aux chercheurs et aux partenaires » de la grille de prévision budgétaire du formulaire (catégorie « Partenaires – Dégagement »). En aucun cas, le dédommagement ne peut constituer un salaire. Il pourra cependant servir à payer les frais liés à la participation de cette personne au projet et à offrir une compensation à l'employeur pour le remplacement de cette personne pendant la durée de l'activité, le cas échéant.

Une justification détaillée des sommes demandées de même qu'une description des tâches assumées par la personne des milieux de pratique devront apparaître dans le fichier à joindre dans la section « Budget » du formulaire de demande.

21 Statut 4 c) *Personne des milieux de pratique* : personne dont la contribution au projet ou à la programmation repose sur ses compétences et connaissances pratiques et non sur son expertise en recherche ou en recherche-crédation. La personne est employée par une organisation québécoise. Ses compétences et connaissances, autres qu'artistiques ou littéraires, peuvent être de diverses natures, notamment professionnelles, techniques ou pratiques.

Membre de l'équipe inscrit dans la section « Collaborateurs ou collaboratrices »

La personne des milieux de pratique inscrite dans la section « Collaborateurs ou collaboratrices » du formulaire de demande a une contribution occasionnelle ou ciblée sur un ou des aspects spécifiques du projet de recherche-action en raison de sa connaissance du milieu. Cette personne participe au déroulement de la recherche et peut notamment faciliter les liens avec le milieu.

13. Annexe 4 — Grille de signification des notes et des cotes

| | % | QUALIFICATIF | DESCRIPTIF |
|------------------------------------|-----------|---|--|
| CANDIDATURE RECOMMANDÉE | 90-100 % | Exceptionnel (A+) | <ul style="list-style-type: none"> Présente des forces ou des qualités qui excèdent la norme d'excellence ¹. |
| | 80-89,9 % | Excellent (A) NORME ¹ | <ul style="list-style-type: none"> Satisfait à la norme d'excellence ¹. Certaines améliorations sont néanmoins possibles/envisageables. |
| | 70-79,9 % | Très bien (B) | <ul style="list-style-type: none"> Satisfait partiellement à la norme d'excellence ¹. Comporte des faiblesses ou des lacunes mineures à modérées nécessitant des ajustements ou des améliorations. |

70 % → Seuil de passage pour un critère éliminatoire et seuil de recommandation pour une candidature

| | | | |
|--|-----------------|--|---|
| CANDIDATURE NON RECOMMANDÉE | 60-69,9 % | Bien à Faible (C) | <ul style="list-style-type: none"> Ne satisfait pas à la norme d'excellence¹. Comporte des faiblesses ou des lacunes importantes à majeures nécessitant des améliorations ou des ajustements substantiels. |
| | 59,9 % et moins | Inadéquat / Insuffisant (D) | <ul style="list-style-type: none"> Ne répond pas au critère examiné ou ne peut pas être évalué en raison d'informations manquantes ou incomplètes. |

ÉCHEC (E)

La demande de financement (ou lettre d'intention) **n'atteint pas le seuil de passage sur un critère éliminatoire ou le seuil de recommandation pour financement.**

¹ **NORME D'EXCELLENCE** : Présente le niveau d'originalité, de pertinence, de précision ou de qualité qui correspond aux meilleurs standards dans le domaine, considérant les particularités des communautés (ex. : étudiant.e.s, chercheur.e.s, praticien.ne.s, etc.) auxquelles le programme s'adresse.

14. Annexe 5 — Liste des projets financés

| Nom, prénom | Établissement | Titre | Volet | Date de dépôt du rapport ou de la thèse |
|----------------------|---------------|--|---------------------|---|
| Allaire, Stéphane | UQAC | Écrire ensemble au primaire: interventions des enseignants et stratégies d'écriture des élèves | Recherche-action | 2015-01 |
| Ammar, Ahlem | UdeM | La rétroaction corrective écrite dans l'enseignement secondaire au Québec: Effets du contexte d'apprentissage, du type d'erreurs et de la compétence des apprenants à l'écrit | Projet de recherche | 2015-10 |
| Ammar, Ahlem | UdeM | La rétroaction corrective en écriture en L2 : effets de la technique, du niveau de l'apprenant, du genre et du type de l'erreur | Projet de recherche | 2019-10 |
| Armand, Françoise | UdeM | Favoriser le développement langagier (à l'oral et à l'écrit) chez les élèves allophones du préscolaire au moyen de la lecture partagée d'albums et d'approches plurilingues et dans le cadre de la collaboration école-famille | Recherche-action | À venir |
| Armand, Françoise | UdeM | Développer les compétences à écrire d'élèves allophones immigrants en situation de grand retard scolaire au secondaire au moyen d'ateliers d'expression créatrice théâtrale, d'approches plurilingues de l'écriture et de rétroactions correctives | Recherche-action | 2015-12 |
| Bell, Philippa | UQAM | Étude des pratiques pédagogiques favorisant le développement de la littératie multilingue en contexte d'enseignement intensif de l'anglais pour tous les étudiants | Projet de recherche | À venir |
| Berthiaume, Rachel | UdeM | L'enseignement du vocabulaire auprès d'élèves de 4e année du primaire en contexte de classe ordinaire : évaluation d'un dispositif d'enseignement en fonction des caractéristiques des élèves | Projet de recherche | 2018-07 |
| Berthiaume, Rachel | UdeM | L'enseignement des connaissances préalables à l'apprentissage de la lecture auprès d'élèves du préscolaire en contexte de classe maternelle 5 ans | Projet de recherche | À venir |
| Blaser, Christiane | UdeS | Le rapport à l'écrit des enseignants : un levier essentiel dans le développement de la compétence à écrire des élèves | Projet de recherche | 2014-11 |
| Blaser, Christiane | UdeS | Soutenir le développement professionnel d'enseignantes du primaire pour améliorer les pratiques d'enseignement et d'évaluation de la lecture et de l'écriture en contexte autochtone, à l'ère des TIC | Recherche-action | 2019-09 |
| Boivin, Marie-Claude | UdeM | Un modèle didactique d'articulation de la grammaire et de l'écriture pour favoriser le transfert des connaissances grammaticales en situation de production écrite chez les élèves du secondaire | Recherche-action | 2014-10 |
| Bouchard, Caroline | UL | Mise en place d'un dispositif de développement professionnel auprès d'enseignants(es) en maternelle 5 ans afin de favoriser le soutien du développement du langage oral et écrit des enfants en situation de jeu symbolique | Recherche-action | 2020-02 |
| Boudreau, Monica | UQAR | Former et accompagner les enseignantes et les parents d'enfants de maternelle 4 et 5 ans pour dégager les conditions à mettre en place en classe et à la maison afin de favoriser l'éveil à la lecture et à l'écriture | Projet de recherche | À venir |

| Nom, prénom | Établissement | Titre | Volet | Date de dépôt du rapport ou de la thèse |
|---------------------|---------------|---|----------------------------|---|
| Cartier, Sylvie | UdeM | Appropriation de pratiques pédagogiques novatrices en lecture en classe de français au primaire et au secondaire | Recherche-action | 2018-05 |
| Charron, Annie | UQAM | Qualité de l'environnement oral et écrit et qualité des interactions dans des classes de maternelle quatre ans à temps plein en milieu défavorisé : les effets sur le développement du langage oral et écrit des enfants de quatre ans | Projet | À venir |
| Charron, Annie | UQAM | Les orthographes approchées pour un enseignement explicite de l'orthographe au premier cycle du primaire. | Recherche-action | 2016-09 |
| Charron, Annie | UQAM | Effets longitudinaux de la pratique des orthographes approchées sur le développement orthographique des élèves | Recherche-action | 2018-10 |
| Charron, Annie | UQAM | Intervenir en formation initiale pour permettre aux futurs enseignants de s'approprier des pratiques efficaces et de mettre en place des conditions favorisant le développement de l'émergence de l'écrit à l'éducation préscolaire | Recherche-action | À venir |
| Collin, Simon | UQAM | Effets de l'utilisation des médias numériques à la maison par les élèves du préscolaire sur leurs premiers apprentissages en lecture selon la médiation parentale, le milieu socioéconomique, la langue parlée à la maison et le sexe | Projet de recherche | 2019-07 |
| Da Silveira, Yvonne | UQAT | Exploration de nouvelles pratiques d'enseignement pour favoriser le développement de la compétence à écrire d'élèves anichinabè, innus et cris du primaire | Recherche-action | 2015-08 |
| Daigle, Daniel | UdeM | Compétence orthographique et dysorthographe: rôles des procédures explicites et de la rétroaction corrective | Projet de recherche | 2013-05 |
| Daigle, Daniel | UdeM | L'enseignement de l'orthographe lexicale et l'élève en difficulté : Développement et mise à l'essai d'un programme d'entraînement | Projet de recherche | 2015-06 |
| David, Robert | UdeM | Étude des effets sur les pratiques pédagogiques des enseignants et la compétence à écrire des élèves, d'un dispositif de formation à la nouvelle grammaire qui intègre des exemples de pratiques sur vidéo et permet un partage d'expertise | Recherche-action | 2016-06 |
| Dezutter, Olivier | UdeS | Les pratiques d'enseignement soutenant le développement des compétences en lecture et en écriture des élèves allophones intégrés dans les classes régulières à la transition du primaire et du secondaire | Recherche-action | À venir |
| Dezutter, Olivier | UdeS | L'impact des activités culturelles sur le rapport à l'écrit des élèves et sur leur motivation en lecture et en écriture | Projet de recherche | 2018-09 |
| Drainville, Roxane | UQAT | L'observation par l'enseignante des interactions sociales entre les enfants pendant le jeu symbolique : effets sur l'émergence de l'écrit des enfants de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé | Bourse doctorale | |
| Dubé, France | UQAM | Pratiques d'enseignement favorisant le développement de la compétence à lire et à écrire au secondaire en contexte d'inclusion scolaire | Synthèse des connaissances | 2018-11 |
| Falardeau, Érick | UL | L'impact d'une démarche d'enseignement explicite des stratégies de lecture sur la compétence et la motivation d'élèves du secondaire | Projet de recherche | 2019-03 |

| Nom, prénom | Établissement | Titre | Volet | Date de dépôt du rapport ou de la thèse |
|-----------------------|---------------|---|----------------------------|---|
| Falardeau, Érick | UL | Quel apport de l'enseignement explicite et du traitement de texte pour faciliter la transition du primaire vers le secondaire en écriture ? | Recherche-action | 2016-02 |
| Fejzo, Anila | UQAM | L'élaboration d'un dispositif axé sur la conscience morphologique par les enseignants en collaboration avec les chercheurs et ses effets sur le vocabulaire et la compréhension en lecture chez des élèves allophones des 2e et 3e cycles du primaire | Projet de recherche | À venir |
| Forget, Marie-Hélène | UdeS | Le transfert de l'oral vers l'écrit des compétences à justifier ses propos | Bourse doctorale | |
| Gauvin, Isabelle | UQAM | Mobilisation des savoirs et des compétences en grammaire et en didactique de la grammaire vers les pratiques d'enseignement de l'écriture chez les étudiants en enseignement du français au secondaire | Projet de recherche | 2016-01 |
| Gonnerman, Laura | McGill | Exploiter les connaissances des enfants sur les relations entre les mots afin d'améliorer l'orthographe au Québec francophone : étude expérimentale et d'intervention | Projet de recherche | 2015-09 |
| Gonthier, Marie-Eve | UQAR | L'impact d'un projet de clavardage pédagogique sur le développement de la compétence à écrire et sur le comportement d'élèves en adaptation scolaire et en classe régulière de français au premier cycle du secondaire | Bourse doctorale | |
| Guay, Frédéric | UL | Évaluer l'efficacité et l'impact du programme d'intervention "CASIS-écriture" pour augmenter la motivation d'élèves du primaire envers l'écriture | Projet de recherche | 2013-05 |
| Guay, Frédéric | UL | La formation CASIS-écriture pour favoriser l'apprentissage de nouvelles pratiques pédagogiques chez les étudiants du baccalauréat en enseignement au primaire afin de favoriser la motivation et la réussite scolaire en écriture des élèves | Projet de recherche | 2018-04 |
| Karsenti, Thierry | UdeM | Usages didactiques des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour soutenir le développement de la compétence à écrire des élèves du primaire en milieu défavorisé | Projet de recherche | 2015-09 |
| Labrecque, Anne-Marie | UdeS | Les différentes méthodes d'enseignement de l'écriture en 1re année du primaire (script, cursif, TIC): des liens à établir avec le développement de la compétence à écrire, la motivation et le niveau de lecture des élèves | Bourse doctorale | |
| Lacelle, Nathalie | UQAM | Compétences, processus et stratégies de lecture en fonction des genres textuels numériques et des supports numériques | Synthèse des connaissances | 2017-08 |
| Laplante, Line | UQAM | Écrire, une compétence qui se construit: impact du modèle d'intervention à trois niveaux sur la prévention des difficultés en écriture auprès d'élèves de la maternelle et du 1er cycle du primaire issus de milieux défavorisés. | Projet de recherche | 2016-09 |
| Larose, François | UdeS | Étude des représentations et des pratiques de recours aux technologies numériques chez des élèves et des enseignants québécois du secondaire ainsi que de leurs impacts sur l'apprentissage de l'écrit | Projet de recherche | 2019-04 |

| | | | | |
|-----------------------|------------------|--|----------------------------|---------|
| Laurent, Angélique | UdeS | Communication orale et écrite au préscolaire : quelles activités éducatives sont bénéfiques pour encourager les interactions sociales et favoriser le langage des enfants ? | Projet | À venir |
| Lavoie, Natalie | UQAR | Une approche pédagogique pour travailler les compétences graphomotrices en écriture au premier cycle du primaire | Projet de recherche | 2015-11 |
| Lefrançois, Pascale | UdeM | Enseigner et apprendre la notion de phrase pour améliorer la compétence à écrire des élèves du primaire à l'aide de la littérature de jeunesse | Recherche-action | 2014-04 |
| Lépine, Martin | UdeM | Analyse des pratiques enseignantes en écriture réflexive dans le cadre d'activités intégratives pour l'appréciation des œuvres littéraires: enquête à l'école primaire québécoise | Bourse de doctorat | |
| Lépine, Martin | U. de Sherbrooke | Interactions à l'oral dans les cercles de lecteurs d'œuvres littéraires au primaire : une recherche-action mobilisant des actrices de changement en matière de littératie | Recherche-action | À venir |
| Lévesque, Jean-Yves | UQAR | Soutien parental et procédures des élèves dans l'apprentissage de l'orthographe lexicale | Projet de recherche | 2014-04 |
| Lord, Marie-Andrée | UL | Impact de séquences d'enseignement mettant en oeuvre la nouvelle grammaire sur le développement des compétences en lecture et en écriture des élèves du secondaire | Recherche-action | À venir |
| Marinova, Krasimira | UQAT | Lire et écrire dans des situations d'apprentissage issues du jeu : construire un savoir partagé | Projet de recherche | 2019-06 |
| Marinova, Krasimira | UQAT | Adapter et mettre en œuvre un modèle de situations d'apprentissage issues du jeu symbolique pour soutenir l'émergence de l'écrit chez les enfants à l'éducation préscolaire | Recherche-action | À venir |
| Mcdonough, Kim | U. Concordia | Utiliser les tâches collaboratives pour promouvoir le développement de l'écriture en français langue seconde | Projet de recherche | 2020-11 |
| Moldoveanu, Mirela | UQAM | Mettre en œuvre des pratiques différenciées pour favoriser le développement des compétences à rédiger d'élèves du primaire en milieu défavorisé | Recherche-action | 2020-07 |
| Montésinos, Isabelle | UdeM | Accompagnement des enseignants d'une école montréalaise quant au recours à des réseaux d'œuvres littéraires pour soutenir la conscience linguistique en lecture et en écriture | Recherche-action | 2018-05 |
| Moreau, André C. | UQO | Compétences à développer et apports des approches et pratiques pédagogiques en littératie aux cycles primaire et secondaire des jeunes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère : Recension systématique des écrits scientifiques | Synthèse des connaissances | À venir |
| Myre-Bisaillon, Julie | UdeS | Situations d'enseignement-apprentissage de l'écriture, adaptées pour des élèves ayant des besoins spécifiques au primaire et au secondaire : conception, expérimentation et évaluation des effets | Recherche-action | 2015-09 |
| Myre-Bisaillon, Julie | UdeS | Implantation d'ateliers de lecture interactive dans les centres de la petite enfance de milieux ruraux défavorisés et mesure des effets : favoriser la réussite des premiers apprentissages en lecture chez les enfants de 4 à 6 ans. | Projet de recherche | À venir |
| Nadeau, Marie | UQAM | Expérimentation de pratiques innovantes, la dictée 0 faute et la phrase dictée du jour, et étude de leur impact sur la compétence orthographique des élèves en production de texte | Recherche-action | 2013-05 |

| | | | | |
|---------------------------|--------------|---|----------------------------|---------|
| Nadeau, Marie | UQAM | Expérimentation de dispositifs didactiques en syntaxe et en ponctuation « à la manière » des dictées métacognitives et interactives, au 3e cycle du primaire et 1er cycle du secondaire et effet sur la compétence en écriture | Projet de recherche | 2020-06 |
| Ouellet, Chantal | UQAM | Étude des profils orthographique et métagraphique d'élèves de la fin du primaire, du début du secondaire, d'élèves en difficulté et des pratiques pédagogiques de leurs enseignants | Projet de recherche | 2013-12 |
| Ouellet, Chantal | UQAM | Enseigner à mieux lire dans le contexte de l'enseignement d'un métier en formation professionnelle du secondaire | Recherche-action | 2018-06 |
| Pagani, Linda S. | UdeM | Comment les capacités attentionnelles et les habiletés en motricité fine entre la maternelle et la première année influencent les habiletés en écritures ultérieures au primaire | Synthèse des connaissances | 2012-06 |
| Parent, Véronique | UdeS | Les effets de la participation à un programme d'anglais intensif sur les compétences en littératie : la situation des élèves en difficultés d'apprentissage et des élèves allophones à la transition du primaire au secondaire. | Projet de recherche | À venir |
| Pesco, Diane | U. Concordia | La formation continue des enseignants, axée sur les récits dictés et joués par les enfants, et ces effets sur le langage et l'émergence de l'écrit chez les enfants francophones et allophones en maternelle 4 ans | Projet | À venir |
| Puentes-Neuman, Guadalupe | UdeS | Quel soutien scolaire et communautaire offrir aux parents afin de favoriser la réussite de l'entrée dans l'écrit chez les enfants ? | Recherche-action | 2015-09 |
| Renaulaud, Céline | UL | Approches pédagogiques interculturelles adaptées à l'enseignement du français écrit et oral dans des classes linguistiquement hétérogènes et acquisition chez les élèves allophones néo-arrivants scolarisés au primaire | Bourse doctorale | |
| Rioux, Isabelle | UdeS | Les mots du métier et comment les utiliser : appropriation de l'écrit à la vie professionnelle par des élèves non diplômés inscrits en formation professionnelle | Bourse doctorale | |
| Rousseau, Nadia | UQTR | Les technologies d'aide comme mesure d'adaptation soutenant le développement des compétences rédactionnelles dans une perspective globale de l'apprentissage : étude longitudinale | Projet de recherche | 2019-09 |
| Rvachew, Susan | McGill | Développement d'un outil de dépistage de la dysorthographe basé sur des compétences multiples du langage oral : un nouvel outil normalisé et validé pour le français québécois | Projet de recherche | 2014-04 |
| Sauvaire, Marion | UL | L'impact des pratiques d'enseignement du débat interprétatif sur le développement des compétences en lecture littéraire des élèves du 2e cycle du secondaire : une approche pour intégrer la diversité des lecteurs | Projet | À venir |
| Sénéchal, Kathleen | UQAM | Accroître le temps de parole des élèves : mise en place concertée de pratiques d'enseignement d'oral réflexif et de gestion de la classe pour soutenir le développement des compétences en littératie des élèves | Recherche-action | À venir |
| Sirois, Pauline | UL | Le développement de l'écriture aux 2e et 3e cycles du primaire: interventions développementales et différenciation pédagogique | Recherche-action | 2019-08 |
| Stanké, Brigitte | UdeM | Nouvelle approche basée sur un enseignement orthographique favorisant l'apprentissage de la production écrite et de l'orthographe lexicale des | Projet de recherche | 2020-03 |

| | | | | |
|-----------------------------|------|---|----------------------------|---------|
| | | élèves faibles orthographes de 6e année du primaire | | |
| St-Pierre, Marie-Catherine | UL | Conscience morphologique et habiletés d'orthographe chez les enfants du premier cycle du primaire ayant des difficultés de langage écrit: une étude d'intervention | Projet de recherche | 2013-07 |
| Tremblay, Karine N. | UQAC | Développer et déployer des pratiques pédagogiques en classe et en bibliothèque visant à rehausser les compétences en littératie d'élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère | Projet de recherche | À venir |
| Tremblay, Ophélie | UQAM | Une communauté d'apprentissage d'enseignants-auteurs : pour une démarche engagée d'enseignement de l'écriture au 3e cycle du primaire | Recherche-action | 2019-12 |
| Turcotte, Catherine | UQAM | Pratiques pédagogiques et modèles d'organisation et de collaboration efficaces favorisant le développement de la compétence à écrire lors de la transition maternelle-première année du primaire auprès de populations défavorisées | Projet de recherche | 2016-06 |
| Turcotte, Catherine | UQAM | Miser sur l'articulation entre l'écriture et la lecture pour favoriser la compréhension de textes informatifs auprès d'élèves de 9 à 12 ans : une recherche-action | Recherche-action | 2019-09 |
| Vatz, Michèle | UdeS | Écriture et histoires familiales de migration: une recherche-action pour promouvoir les compétences à écrire des élèves allophones immigrants et réfugiés dans les écoles primaires et secondaires du Québec | Recherche-action | 2013-05 |
| Villeneuve-Lapointe, Myriam | | Pratiques enseignantes en émergence de l'écrit favorisant la réussite des premiers apprentissages en lecture et écriture en maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé | Bourse postdoctorale | |
| Vincent, François | UdeS | Étude comparative d'approches pédagogiques inductives et déductives pour l'enseignement du complément du nom en 1re secondaire | Bourse de doctorat | |
| Vincent, François | UQO | L'enseignement de la grammaire au service du développement de compétences en lecture et en écriture : une synthèse des connaissances | Synthèse des connaissances | 2016-04 |
| Voyer, Brigitte | UQAM | Aider les élèves adultes à améliorer leurs compétences à lire et à écrire en français : la collaboration enseignants-chercheurs pour l'analyse des pratiques d'enseignement et la résolution de situations difficiles | Recherche-action | À venir |

Pour accéder aux rapports de recherche publiés avant 2007, prière de communiquer avec Audrey Asselin : audrey.asselin@frq.gouv.qc.ca.

Les rapports de recherche qui ont fait l'objet d'une rencontre de transfert sont disponibles sur le [site Web du Fonds Société et culture](#)

15. Annexe 6 — Appels de propositions lancés entre mars 2014 et novembre 2018

- [Programme de recherche sur l'écriture et la lecture, concours 2014-2015.](#)
- [Programme de recherche sur l'écriture et la lecture, concours 2016-2017.](#)
- [Programme de recherche sur l'écriture et la lecture, concours 2017-2018.](#)
- [Programme de recherche en littérature, concours 2018-2019.](#)